

#25

AUTOMNE
2023

LE MAG

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN



Scolarité



p.14

ZOOM SUR

La rentrée 2023-2024



SOMMAIRE



 **Santé - social**

P.04

ZOOM SUR LE PÔLE SANTÉ-SOCIAL



 **Santé - social**

P.06

MAISON DE SANTÉ & BUS NUMÉRIQUE



 **Commerce**

P.09

ILS S'INSTALLENT ICI



 **Travaux**

P.10

ZOOM SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX ET PROJETS



 **Travaux**

P.12

ENTRÉES CHARRETIÈRES : QUELLES NORMES À RESPECTER ?



 **Scolarité**

P.14

C'EST L'HEURE DE LA RENTRÉE !



 **Proximité**

P.16

CONCESSIONS, FRANCE SERVICES, SALLES COMMUNALES ...



 **Patrimoine**

P.18

AU FIL DES CHEMINS DE PROMENADE



 **Agenda**

P.20

PROGRAMME DE LA SAINT-CÔME & AGENDA DE FIN D'ANNÉE



 **Associations**

P.22

VOS ASSOCIATIONS EN ACTION

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN LE MAG' • N°25 - AUTOMNE 2023

Mairie d'ABSS
Avenue Gambetta • BP90090
28702 Auneau-Bleury-
Saint-Symphorien Cedex

Tél. : 02 37 31 70 20
www.ville-ab2s.fr

Directeur de la publication
(hors Tribunes Libres)
Jean-Luc Ducerf

Charte graphique
Lemon Création • www.lemon-c.com

Rédaction
Maria Bistocchi, Emmanuelle
Legrand, élus, artistes et
associations

Crédits photos
Emmanuelle Legrand, associations,
artistes et élus, Adobe stock, iStock
et TheNounProject, compagnies et
artistes.

Impression
Topp Imprimerie • Gallardon

Distribution
Créatif Communication
diffusion Hanches

Dépôt légal
À parution
ISSN 2681-059X

Tirage
3 250 exemplaires



ÉDITO

de M. le Maire



Nous sommes très heureux de vous retrouver après cette trêve estivale et nous espérons que vous y avez fait le plein d'enthousiasme et de vitalité pour une nouvelle traversée septembre 2023-2024.

Cette trêve n'est pas synonyme de farniente !

L'ouverture du pôle médico-social, sur lequel nous travaillons depuis deux ans déjà, remplacera bientôt les constructions modulaires situées à côté de l'école de musique. Les services social-logement et scolaire de la Ville ainsi que les services médico-sociaux du département, marqueront, après l'ouverture de France Services, une nouvelle concrétisation de notre engagement auprès des habitants de la commune.

En ce temps de rentrée, nous pensons bien entendu à nos écoliers qui reprennent le chemin de leur classe. De nombreux travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires pour que les élèves puissent apprendre et se cultiver dans le cadre le plus agréable qui soit.

Comme il n'y a pas d'âge pour apprendre, nous accueillerons à nouveau le bus numérique pour aider d'autres générations d'administrés à dépasser les difficultés de la digitalisation croissante de notre société.

Cette période de mi-mandat est pour nous l'occasion de vous réaffirmer notre engagement à vos côtés, à travers notamment les différentes rencontres organisées. L'étude menée par un cabinet, basée sur une réflexion engagée avec vous pour repenser notre Ville, est toujours d'actualité.

La première étape concernera la place du marché du secteur d'Auneau. Un architecte sera missionné prochainement pour proposer un nouvel aménagement de la place.



Vous trouverez sur le site de la commune les « fiches actions » émanant du diagnostic produit par le cabinet d'études. Vous pourrez ainsi constater que nous avons encore de nombreux projets à partager avec vous dans les prochaines années. Votre avis est précieux pour la Ville et nous espérons que vous aurez à cœur de participer activement.

Restez informé en suivant l'actualité de la commune sur le site, CityAll ou la Newsletter.

Bien à vous
Jean-Luc Ducef

Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



LE NOUVEAU PÔLE SOCIAL

Ouvrira bientôt ses portes

A lors que les travaux du futur Pôle Social débutaient en début d'année, les nouveaux bureaux devraient pouvoir accueillir leurs futurs visiteurs avant la fin de l'année. Retour sur un projet de 340 m² répartis sur trois niveaux.

Quels services seront installés au sein du bâtiment ?

Le Pôle social sera divisé en trois niveaux qui représenteront autant de services pour accueillir les visiteurs.

Le rez-de-chaussée accueillera les bureaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et des assistantes sociales, jusqu'ici installés provisoirement dans des préfabriqués situés rue Jules-Ferry. Un cabinet de consultation et des bureaux individuels permettront ainsi aux professionnels d'accueillir leurs visiteurs dans les meilleures conditions de confort et de confidentialité.

Au premier étage viendront s'installer les services social/logement, scolaire et prévention de la commune. L'accueil des visiteurs ne se fera plus à l'Hôtel de Ville mais au Pôle social situé 14 Rue de Chartres, sur rendez-vous au numéro de téléphone habituel.

Le dernier étage proposera des espaces de travail et de rendez-vous aux associations à vocation sociale. Plusieurs associations d'aide à la personne ou d'insertion, déjà présentes ou non sur la commune, ont prévu d'y proposer des permanences.

Un Pôle social accessible ?

Afin de faciliter l'accès à l'ensemble de ces services, un parking arboré, permettra aux visiteurs de stationner dans la cour du bâtiment.

Une rampe PMR ainsi qu'un ascenseur autoriseront l'accès des personnes handicapées à l'ensemble des services municipaux et départementaux, ainsi qu'aux réunions éventuelles des associations d'aide à la personne.



Futur parking du pôle social

Un pôle complet au service des familles

Le regroupement des services départementaux, des associations d'aide à la personne, du service scolaire municipal et du Centre Communal d'Action Sociale dans un seul et même site, en centre-ville, facilitera les démarches des habitants pour de nombreux sujets qui concernent la famille.

Pamela Bouvet, Priscilla Lerouge et Valérie Vallauri, qui travaillent ensemble sur certaines problématiques, voient ce regroupement comme une opportunité d'apporter un service encore plus efficace à la population.

Grâce à la proximité des services départementaux, elles pourront interagir sur des dossiers complexes ou orienter des habitants vers les bons services en fonction de leurs besoins.

La protection infantile s'en trouvera renforcée, le service de proximité aux familles amélioré, l'aide aux plus fragiles mieux coordonnée.

La réhabilitation de la maison communément appelée «Dufayet», du nom de son dernier propriétaire, aura été le premier projet de l'équipe municipale. Discutée dès le début du mandat, sa réalisation reflète l'esprit de service, d'intérêt général, de bonne gestion des ressources et de proximité qui préside depuis trois ans maintenant à l'action municipale.



Priscilla LEROUGE et Pamela BOUVET

Visite du chantier et rencontre avec Charlotte CROSNIER, de l'entreprise Atelier AACL Architectes, qui supervise les travaux

Comment intervenez-vous auprès de la commune, à quelle fréquence ?

Le projet a été conçu en étroite collaboration avec la Ville et ses usagers, au travers de nombreuses réunions de travail et d'échanges.

En phase chantier, je viens une fois par semaine pour surveiller l'avancement et échanger avec les entreprises sur les sujets en cours et les points de vigilance à venir. Le suivi est un élément prépondérant de l'activité de AACL afin de garantir à son maître d'ouvrage une qualité finale correspondant au niveau imaginé lors des études de projet.

Quelles sont les spécificités d'un chantier tel que le nôtre ?

Ce projet, comme tous les projets de rénovation, est complexe puisque l'ensemble des sujets ne peuvent pas être appréhendés en amont du démarrage des travaux. Chaque semaine réserve son lot de surprises et de découvertes. Il est donc nécessaire que tous les intervenants soient réactifs et capables de s'adapter. Cela demande une implication et une souplesse beaucoup plus importantes qu'une construction neuve.

La volonté de la Ville de conserver ce bâtiment remarquable pour venir lui donner une « nouvelle vie » en fait aujourd'hui un projet riche de sens, répondant aux enjeux de notre époque.

Qui plus est, travailler sur un établissement public à vocation sociale est une véritable source de motivation qui donne également du sens au travail de tous.

Un mot sur le déroulement des travaux toujours en cours ?

À la suite de la procédure d'Appel d'Offre, les entreprises ont été désignées début 2023. Le chantier est aujourd'hui bien avancé puisque les travaux de second œuvre sont en cours.

La livraison du bâtiment est prévue au 4^e trimestre 2023.

De façon plus globale, je trouve très agréable l'implication de la ville dans ce projet. M. le Maire et les membres de l'équipe projet au sein de la commune, sont très souvent présents aux réunions de chantier. C'est motivant pour l'ensemble des intervenants de sentir un Maître d'ouvrage impliqué et conscient du travail et de la pierre que chacun apporte à l'édifice.



Maria BISTOCCHI, directrice de Cabinet, David DE ARAUJO, Responsable bâtiment des services techniques, et Charlotte CROSNIER, architecte, lors de la visite hebdomadaire du chantier en juillet dernier.



MAISON DE SANTÉ

Un projet mené avec détermination et non sans difficulté

Comme tous les élus communaux et intercommunaux, les élus d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France font face à une situation critique de l'offre de soins en médecine générale. Avec la volonté de tout mettre en œuvre pour assurer la continuité de l'offre de soins pour les habitants du bourg d'Auneau et des communes proches, les élus ont mobilisé les professionnels de santé. La recherche active d'un ou plusieurs médecins généralistes est plus que jamais d'actualité.

Où en sommes nous ?

Auneau-Bleury-Saint-Symphorien fait partie du Territoire Vie Santé (TVS) défini par le ministère de la Santé qui réunit 29 communes, soit 22 000 habitants dont 6 200 pour la ville. La majorité des professionnels de santé sont installés sur la commune.

À Saint-Symphorien, la Maison Médicale dispose de deux médecins généralistes. À Auneau, sur les cinq médecins généralistes exerçant dans différents cabinets, trois ont plus de 60 ans, ce qui rend indispensable l'anticipation de leur départ.

L'offre paramédicale (infirmière et kiné en particulier) est également sous tension. Le territoire est donc considéré comme Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) par l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Qu'est-ce qu'une maison de santé ?

L'appellation Maison de santé est trompeuse car c'est le projet d'organisation des soins plus que l'approche bâtiminaire qui la définit. Ainsi, une maison de santé peut parfaitement réunir plusieurs cabinets de médecins et de paramédicaux, autour d'un projet commun, et une organisation pluriprofessionnelle en équipe. **Cela permet d'améliorer l'offre de soins et surtout d'être plus attractif pour de jeunes diplômé(e)s et de répondre à la vision qu'ils ou elles se font de leur métier : 72% souhaitent intégrer une structure de soins pluriprofessionnelle et pratiquer en exercice coordonné pour être moins isolés, pour mieux concilier vie privée et vie professionnelle, pour partager les tâches administratives afin de dégager du temps pour l'exercice médical.**

Mais, pour donner ce label, l'ARS impose que le projet soit porté à minima par deux médecins généralistes et un professionnel paramédical. Pour le moment, seul un médecin généraliste proche de la retraite a donné son accord pour être porteur de projet, ce qui bloque son avancement.

Parallèlement, les élus de la commune et de la Communauté de communes envisagent de faire une acquisition foncière qui serait réservée à la construction d'une maison médicale répondant aux besoins des professionnels de santé et aux impératifs dictés par l'Agence Régionale de Santé. Possibilité d'accueil dans un cabinet de groupe, équipe socle opérationnelle et projet immobilier avancent parallèlement, avec la volonté de tous : Éviter une rupture de l'offre médicale lors du départ à la retraite de nos médecins.



Cécile Dauzats lors d'une prise de vues et interview pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle de la commune



Où en est l'avancement du projet de santé ?

Dans un premier temps, les élus ont mobilisé les professionnels de santé et leur ont proposé de **travailler avec un cabinet de conseil (Stane)** sur le projet de santé. Ce document est le ciment de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Il définit la prise en charge des patients. **Une équipe socle composée d'un de nos médecins généralistes, d'un kiné, d'une infirmière et d'une sophrologue s'est constituée.** Elle a commencé à l'élaborer.

- Parallèlement, nous avons, avec l'aide du cabinet Stane, lancé la **recherche d'un deuxième médecin généraliste** auprès de la faculté de Tours, dont nous dépendons, et de la faculté de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui est la plus proche géographiquement.
- Pour la rentrée, nous préparons une **vaste campagne sur les réseaux sociaux** fréquentés par les jeunes diplômés : internes en dernière année de spécialisation en médecine générale et remplaçant(e)s déjà diplômé(e)s.
- Début juillet, une vidéo a été tournée pour une diffusion à partir de début septembre sur les réseaux sociaux. Elle présente les nombreux atouts de la commune (écoles, infrastructures sportives et culturelles, vie associative, bassin d'emploi), l'implication de l'équipe socle et les dispositions prises par les élus pour faciliter l'implantation d'un jeune médecin et de sa famille : installation immédiate possible dans un cabinet médical de groupe, facilités d'accès au logement, accompagnement pour l'inscription dans les écoles et les différentes associations culturelles, présentation du bassin d'emploi pour le conjoint etc.

Pendant l'été, les contacts se sont poursuivis avec l'hôpital de Dourdan sur la possibilité de recruter un médecin à exercice partagé, praticien hospitalier à 50% de son temps et médecin libéral à Auneau à 50%.



LE RETOUR du bus numérique

Le Bus numérique revient le mardi 21 novembre pour deux ateliers autour du thème «Découverte du numérique».

À qui s'adresse l'atelier ?

Il s'agit d'un atelier gratuit à destination des seniors, à partir de 55 ans, débutants ou désireux de se perfectionner.

Quels sujets seront abordés lors des ateliers ?

Deux ateliers de 3h seront proposés, au cours desquels les participants pourront apprendre à créer leur messagerie et à savoir l'utiliser, à communiquer avec leurs proches via les outils numériques, à consulter des sites internet, etc. Le tout en personnalisant les apprentissages en fonction des demandes des participants.

Quels sont les horaires des ateliers ?

Un premier atelier aura lieu le 21 novembre de 9h30 à 12h30. Le second atelier se déroulera de 14h à 17h.

Où le bus sera-t-il stationné pour les ateliers ?

Les ateliers auront lieu sur l'Esplanade de l'Espace Dagon, 2-4 Place du Marché, le mardi 21 novembre 2023.

Comment s'inscrire ?

Les ateliers sont limités à 12 participants. Pour s'inscrire, il faut prendre contact avec le C.C.A.S de la commune au 02 37 31 70 20.



ILS S'INSTALLENT dans la commune !



PÔLE RH SE RENOUVELLE ET S'INSTALLE AU 1 RUE MARCEAU

L'agence de recrutement PÔLE RH, présente à Auneau depuis 2005, confirme sa présence sur le bassin d'emploi Alnélois, en déménagement dans de nouveaux locaux situés au 1 Rue Marceau à Auneau.

Spécialiste du recrutement, PÔLE RH a pour mission de faciliter la vie des recruteurs comme celle des recrutés. L'agence répond aux besoins d'entreprises clientes en sélectionnant les profils spécifiques qu'elles recherchent, quel que soit leur secteur d'activité.

L'emploi local est un axe essentiel dans la politique de la ville. Pôle RH oeuvre au quotidien pour permettre l'accès à l'emploi intérimaire ou non à une population qui n'a pas les moyens ou le souhait de se déplacer à Chartres dans une optique de privilégier les partenariats locaux.

Ainsi, l'agence a permis à plusieurs centaines de personnes résidant dans un périmètre d'une dizaine de kilomètres autour d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien de signer un CDI après une période en intérim.

Ce rôle, l'agence entend bien continuer à le jouer. C'est pourquoi le groupe a fait l'acquisition du local de la rue Marceau, pour recevoir ses visiteurs dans des bureaux refaits à neuf, plus accueillants et qui ne manqueront pas de participer à l'embellissement de la commune.

☎ 02 37 31 28 00

✉ contact.auneau@polerh.org



BESOIN D'AIDE ? AURELIA DUARTE SE DÉPLACE À VOTRE DOMICILE

Après un parcours professionnel dans la restauration, Aurélia Duarte a souhaité se former dans le domaine de l'aide à la personne dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Après avoir travaillé pendant deux ans dans une entreprise d'aide à la personne, Aurélia a souhaité créer sa propre entreprise. Ménage traditionnel, entretien courant, repassage, mais aussi accompagnement pour les personnes en perte d'autonomie, que ce soit pour le repas ou la toilette, sont autant de services qu'elle propose.

« J'ai créé mon auto-entreprise afin de faciliter le quotidien des personnes qui font appel à mes services. A la différence d'une grande structure où les aides à domiciles peuvent varier en fonction du planning, mes clients ont l'assurance d'avoir un suivi personnalisé effectué par mes soins. Afin de rendre plus accessibles ces différentes prestations, et à la demande des clients, j'accepte les chèques CESU qui autorisent une déduction d'impôts de l'ordre de 50%, permettant ainsi à une majorité de personnes d'accéder aux différentes aides que je propose. J'aime le contact avec les personnes et leur apporter mon aide est une vraie source de motivation. La satisfaction de mes clients est la meilleure récompense que je peux recevoir. »

Aurélia, motivée par le contact avec les autres, et par l'envie de se sentir utile, se déplace dans un rayon de 15 km autour de la commune.

☎ 07 62 25 82 90 ✉ duarteaurélia78@gmail.com



L'ESPACE MULTIMÉDIA A DÉMÉNAGÉ

Depuis mars dernier, votre boutique Espace Multimédia a déménagé. Elle vous accueille désormais au 12 Rue Pasteur. Vous pouvez vous y rendre du mardi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30, le vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

☎ 06 67 96 77 74

A lors que pour beaucoup l'été est synonyme de plage, de soleil et de repos, les services techniques de la commune n'ont pas chômé ! Au programme des mois de juillet et d'août, de nombreux travaux dans les écoles afin d'assurer aux élèves une rentrée dans les meilleures conditions. Les travaux initiés dans les écoles Emile-Zola et Maurice-Fanon ont ainsi pu être finalisés.

Zoom sur les travaux réalisés cet été



Finalisation des travaux réalisés dans l'école Emile Zola



Finalisation des travaux réalisés dans l'école Maurice Fanon





BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

ENERGIE ET CADRE DE VIE AU PROGRAMME DES TRAVAUX CET ÉTÉ



Après une première phase de travaux ayant permis la réalisation d'une partie des trottoirs, la rue du Four-à-Chaux a de nouveau accueilli les engins de chantier cet été, afin de réaliser les aménagements de l'autre côté de la chaussée.

Cet été a aussi été marqué par la réfection de la toiture de l'école élémentaire de Saint-Symphorien.



Comme nous vous l'annoncions dans les précédents numéros, les candélabres du côté de Bleury-Saint-Symphorien vont être progressivement remplacés afin d'adopter un système d'éclairage à LED.

Rue du Viaduc, les candélabres ainsi que l'enfouissement des réseaux ont débuté durant l'été. De même que sur le secteur de Bonville, pour le remplacement des éclairages au mercure.



ENTRÉE CHARRETIÈRE :

Qu'ai-je le droit de faire ?

Une entrée charretière, également appelée « bateau » ou encore entrée carrossable, correspond au passage entre un terrain privé (maison, immeuble) et l'espace public. Ce passage doit être aménagé de sorte à laisser passer un véhicule.

Les entrées carrossables des immeubles sont généralement accompagnées de trottoirs bateaux. Ce sont des abaissements de la hauteur du trottoir au niveau de la route permettant d'en faciliter le franchissement. Cette modification touchant au domaine public, elle doit répondre à des normes très strictes et par conséquent, doit faire l'objet d'une autorisation préalable à la réalisation des travaux.

Quelles sont les règles à respecter ?

Positionnement :

Dans une configuration traditionnelle, une habitation n'a droit qu'à une seule entrée charretière au niveau de la voie qui relie la chaussée au garage de l'habitation. Cependant, elle peut en avoir deux si son aire de stationnement est en demi-cercle et si les sorties sont placées à une distance de 12 m. Cela est également possible sur un terrain dit « à angles ». À ce moment, les deux entrées sont placées sur chaque route.

Dimensions :

De manière générale, les entrées charretières unidirectionnelles (une voie) doivent avoir une largeur minimale de 3 mètres. Les entrées charretières bidirectionnelles (deux voies) doivent respecter une largeur minimale de 5 mètres.

La bordure du trottoir, lorsqu'il existe, est baissée sur la largeur du passage, de manière à conserver 5 centimètres de hauteur au-dessus du caniveau. Le raccordement de la partie baissée avec le reste du trottoir doit avoir un mètre de longueur de chaque côté. La pente dans l'axe du bateau devra être de 2 cm par mètre.

Types et couleurs de matériaux :

La réfection du trottoir doit respecter des normes de taille, d'épaisseur, de couleur en fonction des secteurs.

L'enrobé doit être noir pour le secteur d'Auneau et sur le secteur du hameau de Bonville. Pour le secteur de Bleury-Saint-Symphorien, le trottoir doit être en enrobé rouge et l'entrée charretière en enrobé noir.

Quelles formalités administratives ?

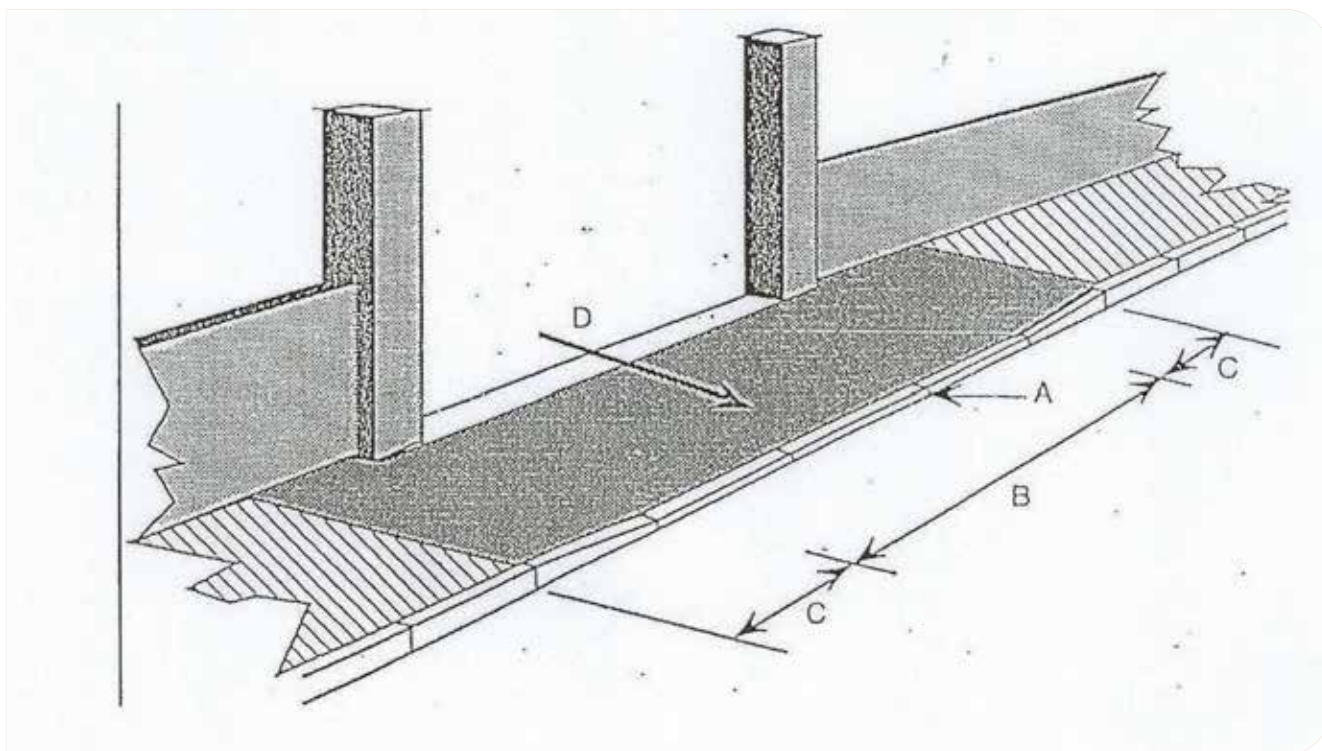
Avant la réalisation des travaux, une demande de permission de voirie, accompagnée du plan cadastral du terrain concerné indiquant l'emplacement souhaité, doit être faite auprès des services techniques de la commune. Le traitement de cette demande donnera lieu à l'établissement d'un arrêté municipal concernant l'occupation du domaine public, rédigé par la Police Municipale.

Qui paye, qui réalise ?

Le propriétaire ou la personne à l'origine de la demande de création d'une entrée carrossable prend en charge la totalité des dépenses pour les travaux. Il a le libre choix de l'entreprise de maçonnerie ou de travaux publics qui réalisera les travaux.

Des sanctions sont-elles possibles en cas de stationnement au niveau d'une entrée charretière ?

Bien que très fréquent, il est pourtant bien indiqué dans l'article R.417.10 du Code de la Route qu'il est rigoureusement interdit de stationner sur une entrée carrossable ou un bateau. Cette pratique est donc sanctionnable, même s'il s'agit du véhicule appartenant au propriétaire de l'habitation à laquelle l'entrée carrossable donne accès. L'usager s'expose ainsi à **une contravention de classe 2 d'un montant de 35 €**, ainsi qu'une possible immobilisation et mise en fourrière du véhicule.



- A - La hauteur de la vue de bordure sera à 5 cm au dessus du fil d'eau du caniveau existant.
- B - La longueur du bateau devra mesurer au minimum 3 m pour une voie et 5 m pour 2 voies de passage.
- C - Le raccordement entre la partie baissée et le reste du trottoir devra être d'un mètre.
- D - La pente dans l'axe du bateau devra être de 2 cm par mètre.



**Pour toute question préalable à la réalisation de vos travaux,
n'hésitez pas à contacter
le service urbanisme au 02 37 31 70 20
ou les services techniques au 02 37 90 82 04.**



PLACE À LA RENTRÉE

A lors que les beaux jours continuent de rayonner en cette rentrée, il est temps pour les écoliers de retrouver les bancs de l'école. Le 4 septembre dernier, c'était l'heure de la rentrée, fort heureusement sans noter aucune fermeture de classe, dans nos établissements scolaires, cette année.

EFFECTIFS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS 2023-2024

Écoles maternelles

École Francine-Coursaget

180 élèves

8 classes

École des Chaudonnes

72 élèves

3 classes

Écoles élémentaires

École Emile-Zola

125 élèves

5 classes

École de Bleury-S^t-Symphorien

94 élèves

4 classes

École Maurice-Fanon

231 élèves

10 classes

Une année écoulée placée sous le signe des voyages et de la découverte !

L'année scolaire 2022-2023 a été placée sous le signe des rencontres. Plusieurs classes découvertes, ainsi que des sorties pédagogiques, ont eu lieu avec la participation de la municipalité. En effet, suite à une décision prise par les élus au conseil municipal, la mairie a participé à hauteur de 200 euros par enfant, pour financer ces projets.

Ainsi des élèves d'Emile-Zola sont partis à Combloux (Haute Savoie), des élèves de Saint-Symphorien ont pu partir à Piriac-sur-Mer (Loire-Atlantique) et des élèves de Maurice-Fanon ont participé à trois journées d'animation : le musée Harry-Potter, l'espace Rambouillet, et une journée autour du patrimoine et du sport au lycée agricole de la Saussaye.



Les CM2 de l'école Maurice Fanon en immersion dans l'univers d'Harry Potter



Les élèves d'Emile Zola en pleine nature



À la découverte des sports nautiques pour les élèves de Saint-Symphorien

Des changements à venir pour la restauration scolaire

Le renouvellement du marché de la cantine à compter de septembre 2023, avec le prestataire Yvelines Restauration, a été acté début juillet. Au début de l'année scolaire, les menus sont passés de cinq composantes à quatre, pour une phase de test, avec un équilibre respecté des aliments sur l'ensemble de la semaine. Tout en répondant aux contraintes imposées par la Loi Egalim du 1^{er} janvier 2022*, cela permettra d'éviter le gaspillage alimentaire, parfois important.

* Depuis le 1^{er} janvier 2022 la Loi Egalim impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio.





PROJET DE REPRISE DES CONCESSIONS

La commune lance un projet de reprise de concessions dans le cimetière d'Auneau pour l'année 2023, afin de permettre le renouvellement des concessions et des emplacements laissés à l'abandon.

Ainsi, considérant que :

- les concessionnaires, ou leurs ayant-droits, n'ayant pas renouvelé certaines concessions délivrées pour des durées définies dans le cimetière communal d'Auneau,
- qu'un délai de plus de 2 ans s'est écoulé depuis l'expiration de la date de la période pour laquelle les terrains ont été concédés,
- qu'il convient d'assurer une rotation normale dans l'attribution des concessions à durée définie consenties dans le cimetière communal, pour l'attribution de nouveaux emplacements,

le Maire d'Auneau-Bleury-Symphorien informe les usagers du cimetière que **les concessions funéraires ci-contre font l'objet d'un projet de reprise par la commune au titre de l'année 2023.**

EMPLACEMENT	NOM DE LA CONCESSION	DATE D'ÉCHÉANCE
Carré 6, emplacement 464	VNIEL-VACHET	01/05/2010
Carré 6, emplacement 465	RATZ	30/03/2020
Carré 6, emplacement 467	BABAULT-BIZAULT	28/05/1989
Carré 6, emplacement 469	COUASNON-GRILLON	24/09/1988
Carré 6, emplacement 472	LEYAVA-GAUTHIER	31/12/1987
Carré 6, emplacement 473	JOUSSET	11/11/2002
Carré 6, emplacement 476	LE COUTELLER	31/10/1986
Carré 6, emplacement 480	LECOMTE-DURAND	01/11/2008
Carré 6, emplacement 489	DELAUNAY-RÉOL	01/11/2011
Carré 6, emplacement 490	KREMMER-BAILLARD	31/03/2012
Carré 6, emplacement 507	LANZ-DERENNE	29/05/1999
Carré 6, emplacement 510	DEMANET-BEAUPIN	22/12/2000
Carré 6, emplacement 513	KREMMER-BAILLARD	16/01/2012
Carré 6, emplacement 517	TASSE-CAPDEVILLE	13/13/1990
Carré 6, emplacement 518	VIGUEUR	02/09/1986
Carré 6, emplacement 520	GALICHET	04/05/1989

Pour tout renseignement relatif aux questions de reprise de concessions échues, le service état civil se tient à la disposition des administrés.



02 37 31 70 20



etatcivil@ville-ab2s.fr



FRANCE SERVICES

Zoom sur les démarches via le portail de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

France Services apporte une aide aux usagers dans la réalisation de différentes démarches sur le portail ANTS : demande de permis de conduire, demande de cession de véhicule, demande de carte grise ou encore pré-demandes pour les cartes d'identités et les passeports.

Afin de se connecter à son compte ANTS, il suffit d'avoir son identifiant et son code ANTS ou de se connecter via France Connect. Certaines démarches demandent de passer automatiquement par France Connect. Pour créer un compte ANTS, une adresse mail valide est nécessaire.

Pour les demandes de permis de conduire, se munir de :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- Photo d'identité avec signature numérique,
- Avis médical (pour permis C ou D),
- Permis de conduire détérioré,
- Si perte ou vol : un timbre fiscal de 25 euros,
- Si suspension de permis ou renouvellement poids lourds : un avis médical.

Pour les cessions de véhicule, se munir de :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- Certificat de cession.

À la fin de la démarche avec France Services, il convient de bien noter le code de cession à transmettre à l'acheteur.

Pour les pré-demandes de pièces d'identité, se munir de :

- Justificatif de domicile de moins d'un an,
- Ancienne carte d'identité / ancien passeport,
- État-civil de ses parents,
- Si perte ou vol : timbre fiscal de 25 euros,
- Pour le passeport : un timbre fiscal de 86 euros pour les majeurs, 42 euros de 15 à 17 ans, et 17 euros jusqu'à 14 ans.

Pour le changement de carte grise, se munir de :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- Contrôle technique de moins de 6 mois (si le véhicule a plus de 4 ans),
- Carte grise du véhicule, barrée avec la mention vendue,
- Le code cession transmis par le vendeur (suite à la déclaration de cession),
- La déclaration de cession papier (Cerfa 15776*02),
- S'il s'agit d'un vol : la déclaration de vol qui doit être préalablement enregistrée auprès des forces de l'ordre (Cerfa 13753*04),
- S'il s'agit d'une détérioration : l'utilisateur doit conserver l'ancien titre pendant 5 ans,
- S'il s'agit d'une perte : le Cerfa 13753*04 qui permet de circuler pendant 1 mois.

Des pièces justificatives peuvent s'ajouter à votre dossier et plusieurs rendez-vous peuvent être nécessaires en fonction de votre situation.

HORAIRES FRANCE SERVICES



LUNDI, MERCREDI, JEUDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
MARDI, VENDREDI
de 9h à 12h

NOUVEAU

RÉSERVEZ LES SALLES COMMUNALES EN TOUTE AUTONOMIE

À compter de septembre, que vous soyez un particulier ou une association, vous pouvez désormais réserver directement en ligne les salles communales pour vos événements.

Créez votre fiche « client » et accédez au planning de réservation des salles.





HISTOIRE ET PROMENADE AUX ABORDS DES ÉTANGS D'AUNEAU

Le site des étangs d'Auneau offre des possibilités de promenades multiples, plus ou moins longues. C'est aussi un site très ancien où plusieurs périodes de l'histoire ont laissé des traces. Un patrimoine précieux qui mérite d'être mis en lumière.

FICHE PRATIQUE



+/- 6 KM



NIVEAU DE DIFFICULTÉ
Débutant



PRUDENCE
Circulation possible de véhicules
sur la sente de l'étang.



2 : Site préhistorique du Parc du Château. Premier village connu sur le territoire d'Auneau avec les traces d'une maison circulaire datée de 6500 ans avant JC, succédant à des campements mésolithiques de chasseurs cueilleurs (8000 ans avant JC).

1 Départ & Arrivée

Square Carlotti,
Avenue de Paris



2

Peupleraie
le long du chemin



3

L'Aunay au
niveau du
chemin de
fer



5

Arrivée à la
chaussée Saint-Charles



4

Le four à chaux

Ce four a servi pour la construction des édifices du chemin de fer en particulier le viaduc à la fin du XIX^e siècle grâce à l'utilisation du calcaire de Beauce.



6

Passage
devant la maison de
la Préhistoire, avec
une vue sur le donjon
du château d'Auneau

La maison circulaire du site du Parc du Château a été reconstituée sur ce site. Quant à lui, le donjon du château a été édifié au XI^e siècle à l'initiative de Hugues de Gallardon, puis surmonté d'un lanternon au XVI^e.



La tradition raconte que le duc de Guise est passé par la chaussée Saint-Charles, édifiée sur des ruines romaines, pour attaquer le château lors de la bataille d'Auneau le 24 novembre 1587.



SAINT-CÔME

LES TERRITOIRES Outre-mer

24 DIMANCHE SEPTEMBRE

- AU PROGRAMME -

Toute la journée :

- ★ **De 8h à 18h :**
 - Vide-greniers dans les rues du centre-ville.
- ★ **De 9h à 18h :**
 - Braderie de livres, exposants culinaires.
- ★ **De 9h à 18h :**
 - Exposition «Outre-Mer» à l'Espace Dagon.
- ★ **De 11h à 17h :**
 - Déambulations de la Compagnie Cocobamboo.
- ★ **De 12h à 18h :**
 - Structures gonflables sur l'esplanade de l'Espace Dagon.
- ★ **Après-midi**
 - Fête foraine.

Le matin :

- ★ **De 9h45 à 10h45 :**
 - Atelier culinaire enfants proposé par l'Atelier Gourmand. Sur inscription.
- ★ **De 10h à 10h30 et de 11h à 11h30 :**
 - Lecture d'albums jeunesse pour les enfants de 4 à 6 ans. Sur inscription.
- ★ **De 11h15 à 12h15:**
 - Atelier culinaire enfants proposé par l'Atelier Gourmand. Sur inscription.

L'après-midi :

- ★ **De 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h :**
 - Ateliers culinaires adultes par le Food-truck Aux Délices de l'Anse. Sur inscription.

Journée animée par la Compagnie COCOBAMBOO, composée de 4 musiciens et de 2 danseuses. Depuis plus de 20 ans, la Compagnie Cocobamboo représente les Tropiques sur des événements en France et dans le monde entier. L'orchestre Cocobamboo dirigé par Philippe Lossen est composé des meilleurs solistes des Caraïbes (certains membres ont accompagné Kassav', Bono, Peter Gabriel, Zouk Machine, Malavoi, la Compagnie créole, Pascal Obispo, Tonton David...).





SEPTEMBRE

> DU 6 AU 27

Exposition

📍 Espace Dagron

Exposition sur les territoires et départements d'Outre-Mer.

> MARDIS 12 ET 19

Ateliers marqueterie de paille

📍 Espace Dagron

Ateliers d'initiation de 14h à 17h, à destination des adultes. Sur inscription.

> SAMEDI 16 DÈS 16H

Cinémobile

📍 Esplanade de l'Espace Dagron

> SAMEDI 16 DE 14H À 17H

Sreet Art

📍 Stade Marc Héron

Atelier sur inscription à destination des 12/25 ans.

> SAM. 17 ET DIM. 18

Journées du Patrimoine

📍 Maison néolithique

Samedi 16 à 14h et à 16h et dimanche 17 à 10h : Visite et découverte. Sur inscription.

> DIMANCHE 24

Saint-Côme

📍 Coeur de ville d'Auneau

Vide-greniers, ateliers, fête foraine, déambulations musicales.

> MERCREDI 27 À 10H

Bébés lecteurs

📍 Médiathèque Désiré-Klein

Lecture à destination des enfants de moins de 3 ans. Sur inscription.

OCTOBRE

> DU 3 AU 27

Exposition

📍 Espace Dagron

Exposition du Club Photos d'Auneau, de photos de peintures de l'église Saint-Rémy.

> SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

week-end festif

📍 Église Saint-Rémy

Scènes théâtralisées accompagnées de musique, chant et danses.

> SAMEDI 14 DÈS 16H

Cinémobile

📍 Esplanade de l'Espace Dagron

> SAMEDI 14 À 20H30

Concert

📍 Église Saint-Martin de Bleury

Concert des Choraulnes.

> MERCREDI 18 À 10H

Bébés lecteurs

📍 Médiathèque Désiré-Klein

Lecture à destination des enfants de moins de 3 ans. Sur inscription.

> SAMEDI 21 À 14H

Atelier Origami

📍 Espace Dagron

Thème Halloween. À partir de 8 ans, sur inscription.

> VENDREDI 27 À 19H30

Apéro-Concert

📍 Espace Dagron

Concert de Ludovic Michel. Réservation conseillée.

> SAMEDI 28 À 11H

Spectacle Halloween

📍 Espace Dagron

Pour les enfants à partir de 10 ans. Sur inscription.

NOVEMBRE

> DU 2 AU 25

Exposition

📍 Espace Dagron

Les arbres remarquables et remarquables d'Eure-et-Loir.

> SAMEDI 11

Cérémonies

Déroulé à consulter sur www.ville-ab2s.fr

> SAMEDI 11 DÈS 16H

Cinémobile

📍 Esplanade de l'Espace Dagron

> VENDREDI 17 À 20H

Conférence d'Alain DENIZET

📍 Espace Dagron

Autour de son livre «Un siècle de faits divers en Eure-et-Loir». Sur réservation.

> SAMEDI 18 À 15H

Projection de film

📍 Espace Dagron

Film sur les arbres remarquables d'Eure-et-Loir, suivie d'un temps d'échanges.

> MERCREDI 29 À 10H

Bébés lecteurs

📍 Médiathèque Désiré-Klein

Lecture à destination des enfants de moins de 3 ans. Sur inscription.

DÉCEMBRE

> VENDREDI 8

Concert de Noël

📍 Espace Dagron

Concert d'ouverture du Festival Avant la Bûche proposé par l'École de musique Marcel-Braie.

> SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

Festival Avant la Bûche

📍 Espace Dagron

Marché de Noël, spectacles, ateliers et animations.



VOTRE ASSOCIATION A LA PAROLE !

Vous aussi, vous souhaitez mettre à l'honneur votre association, son actualité, ses membres ?

N'hésitez pas à nous contacter à communication@ville-ab2s.fr pour nous faire part de votre demande.



UNE ANNÉE XXL POUR les U17 féminines du club de handball !

Camille Marie, coordinateur sportif du club, revient sur une année exceptionnelle !

« Depuis 3 ans notre équipe U17 évolue en championnat de France, le plus haut niveau de jeu possible pour une équipe jeune. Unique équipe eurélienne à disputer les joutes nationales, nos Alnéloises ont montré cette année qu'elles n'étaient pas là pour faire de la figuration.

Après avoir battu des grosses écuries telles que Paris, Le Havre, Stella Saint Maure, ou encore de grosses ententes (Entente de la Somme, Entente de l'Eure, etc.), nos filles ont terminé à la première place de leur poule et signé déjà une performance magistrale, unique pour le département. Qualifiées pour les quarts de finale du championnat de France, elles ont été battre Saint-Nazaire sur leur terrain, devenant ainsi la première équipe de la région à atteindre le Final Four du championnat de France.

À Toulouse, où Bègles, Montpellier, Metz et Auneau se disputaient le titre, c'est Montpellier qui a fait parler son expérience, mais les Alnéloises repartent avec une très belle médaille de bronze autour du cou. Six ans après la coupe de France à l'AccorHotels Arena, remportée par leurs aînées, nos jeunes U17 ont rappelé qu'il existait un club d'irréductibles qui résiste encore et toujours aux ogres nationaux du handball français.

Il était écrit que, cette saison, le CHB Auneau devait continuer à résonner nationalement et même au-delà des frontières. Mila (sur la photo au 1^{er} rang, 2^e en partant de la droite) a été retenue en équipe de France U16, où elle a disputé à Salamanque une double rencontre face à la sélection espagnole le 30 juin et le 1^{er} juillet. Félicitations Mila ! »



La commune compte près de 100 associations !

Quelles soient culturelles, sportives, d'intérêt général ou environnementales, les associations qui oeuvrent sur la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien sont nombreuses et s'adressent aux petits comme aux grands.

Le site internet de la commune www.ville-ab2s.fr vous propose un annuaire comprenant la liste de toutes ces associations.

Chaque année, un guide est édité afin de recenser l'ensemble des associations ainsi que les ateliers et cours qu'elles proposent.





ÇA S'EST PASSÉ ICI *Cet été*



Fête et «Faites» de la musique étaient au programme les 18 et 21 juin.



Retour sur les festivités organisées le 13 juillet dans le cadre de la fête Nationale.



Près de 800 spectateurs les 8 et 9 juillet pour « Mon Village en Fête ».



Food-truck, concert, distribution de lampions, retraite aux flambeaux et feu d'artifice étaient au programme pour le plus grand plaisir des quelques 1500 participants.



Tribunes libres

TRIBUNE LIBRE L'ENGAGEMENT D'ÊTRE AVEC VOUS

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.

TRIBUNE LIBRE NOUVEAU CAP POUR NOTRE COMMUNE

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.

TRIBUNE LIBRE ENSEMBLE POUR AGIR

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.



AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

SAINT-CÔME

LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

24 DIMANCHE
SEPTEMBRE

PROGRAMME SUR
www.ville-ab2s.fr



De 8h à 18h

Soyez

de la Fête !

INFORMATIONS :
Espace Dagron - Place du marché
28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN
Tél. 02.37.91.90.90 | dagron@ville-ab2s.fr
www.ville-ab2s.fr

SUPER U

ADS
Vieux-Jacques - Centre-ville
04 90 50 50 21 63

